ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 53167

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2007 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son haut-commissariat que des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

En 2007, 8 717 stagiaires ont effectué 31 919 journées de formation, ce qui, compte tenu de la possibilité pour les agents de bénéficier de plusieurs stages, représente 4 009 agents bénéficiaires. Ces chiffres concernent l'ensemble du périmètre « sports, jeunesse et vie associative » pour l'administration centrale, les services déconcentrés et la totalité des établissements publics sous tutelle. Les formations comptabilisées sont à la fois celles qui sont collectives, proposées au titre du plan national de formation, des plans régionaux, du plan de l'administration centrale, des plans spécifiques, et celles qui sont individuelles qui sont en particulier accordées dans le cadre des congés de formation. Il est à noter que les formations collectives consacrées à l'initiation des agents à la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) ont pour cet exercice, comme cela avait été le cas en 2006, contribué à augmenter très sensiblement le nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation. L'ensemble de ces données sont reprises et publiées chaque année par la direction générale de l'administration et de la fonction publique dans le cadre de son enquête qui détaille les résultats notamment par catégorie, par sexe et par type de formation.

Données clés

Auteur : M. Thierry Lazaro
Circonscription : Nord (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 53167
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse
Ministère attributaire : Jeunesse et solidarités actives

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6079
Réponse publiée le : 10 août 2010, page 8885